

✓ **ETAPE 1 : Paiement de la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**

Pour information : Montant 2023/2024 : 100€, sur le portail <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

Récupération de l'attestation (version papier ou électronique). Le numéro de l'attestation est obligatoire pour votre inscription.

Les boursiers doivent aussi faire cette démarche qui ne sera pas payante pour eux.

✓ **ETAPE 2 : Inscription dans votre année d'étude ***

*Rappel :

- DFASO2 : 2^{ème} année
- DFASO1 : 4^{ème} année
- DFASO3 : 3^{ème} année
- DFASO2 : 5^{ème} année
- TCC : 6^{ème} année

Inscription pour tous, via votre ENT A PARTIR DU 03 JUILLET 23 – 14 HEURES

(Interruption du service du 21/07 – 12h au 28/08 – 14h)

Pour vous connecter à l'ENT : <http://ent.univ-amu.fr/>

- **Votre identifiant de connexion (login)** est composé de la 1^{ère} lettre de votre nom, suivi de votre numéro étudiant
- **Votre mot de passe initial** est votre numéro national (INE) en lettres minuscules
- Vous pouvez retrouver ces informations sur votre certificat de scolarité
- Après identification : aller dans l'onglet **Scolarité** - Menu **Réinscription**

✓ **ETAPE 3 : Finalisation de votre inscription**

OBLIGATION de télécharger toutes les pièces justificatives via l'ENT.

Sans téléchargement des pièces vous ne pourrez pas obtenir votre certificat de scolarité

✓ **RAPPEL AUX O4, O5 et O6**

Votre rentrée clinique aura lieu le 04 septembre, vous devez donc être inscrit préalablement, sous peine de ne pouvoir accéder au Pôle odontologique

✓ **RAPPEL AUX O6+1 : soutenance thèse d'exercice**

Rappel : vous devez soutenir votre thèse avant le 31/12/2024

Si vous soutenez votre thèse avant le 31/12/23, vous pouvez bénéficier d'une prolongation des droits d'inscription. Vous devez en effectuer la demande auprès de la scolarité dans les meilleurs délais.

Si vous envisagez de soutenir votre thèse après le 31/12/23, vous devez être inscrit pour l'année universitaire 23/24. Cette inscription doit être effectuée en présentiel avant le 01/10/23 à la scolarité.

Si vous rencontrez des problèmes pour vous inscrire en ligne selon la procédure décrite ci-dessus, contactez le service de la scolarité par mail afin de convenir d'un RDV